

Juin 2024 - N°40

L'Orclut

Votre bulletin municipal d'informations



www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



GRAND ANGLE



VILLE AMIE DES AÎNÉS



URBANISME



DÉVELOPPEMENT DURABLE



ZAP'ACTU



URBANISME



RETOUR EN IMAGES



LE COIN DES ASSOS



ON SORT !

BANYULS TV

C'est votre rendez-vous régulier sur la vie locale : infos, portraits, agenda. Tous les épisodes à voir sur notre chaîne YouTube.



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com à consulter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram [@banyuls_sur_mer](https://www.instagram.com/banyuls_sur_mer) avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Juin 2024 #40

Directeur de la publication
Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction
Daniéla Massart, Claire Borg, Thibault Renart, Hélène Ferrer, Carole Lafue.

Crédits Photos
Frédéric Hedelin, Laurent Lacombe, Pierre Marzolla, Banyuls Images, Pôle Communication de la ville, Freepik.

Maquette et mise en page
Pôle Communication de la ville



ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00

Le Président de la République Emmanuel Macron a décidé, après les élections européennes, de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Nous sommes appelés à voter les 30 juin et 7 juillet.

Le vote est un droit chèrement acquis par nos « pères » qui courageusement ont sacrifié leur vie pour que nous puissions l'exercer. Je vous appelle à être nombreux à faire notre devoir de citoyen en ces dimanches d'élections.

Les travaux entrepris cette année sont en cours d'achèvement :

- La rue Richelieu après de longs mois de travaux va être enfin rendue à ses habitants que je remercie pour leur patience. Elle sera superbe ;
- Le réaménagement de la rivière est terminé et la nature y a repris sa vie avec une faune et une flore locales importantes ;
- La rue Joliot Curie a nécessité de longs travaux sur ses réseaux d'eau et d'assainissement tant ils étaient en très mauvais état ;
- L'espace Méditerranée sera livré début juillet. C'est un chantier très important qui achève notre front de mer, quelques finitions seront réalisées après la saison. Il sera un lieu intergénérationnel, ouvert à tous. Il est la jonction entre notre coeur de ville et le port ouvert sur la mer, avec de très belles vues sur notre arrière-pays.

Les équipes techniques sont à pied d'oeuvre pour préparer la saison, elles ne chôment pas : montage d'estrades, nettoyage de nos rues, etc. Je les remercie de leur implication et je regrette que malheureusement leur travail soit parfois dégradé par des incivilités très irrespectueuses.

Des dossiers très importants pour notre ville sont en cours d'étude et devraient enfin voir leur réalisation dans les prochains mois : pont du Puig Del Mas, lotissement Rethorie.

Enfin, en cet été qui commence et qui voit de nombreux commerces se transformer, se parer, je vous invite, mes amis habitants, à consommer sans modération l'ensemble des activités que propose notre belle ville : plongée, randonnée, école de voile, jeux pour enfants, farniente, ou tout simplement promenade sur nos ramblas. Elles ne sont pas réservées à nos amis touristes, elles sont aussi et surtout pour vous.

Je nous souhaite un bel été avec suffisamment de précipitations modérées pour alimenter nos nappes phréatiques, pour permettre une belle récolte à nos vignerons, qui en ont bien besoin, et pour protéger notre nature de cette sécheresse trop souvent synonyme de feux de forêt destructeurs.

Notre belle ville met encore et plus que jamais l'accent sur la sécurité dans tous les domaines : notre politique culturelle, nos atouts naturels, et le large panel d'animations que l'équipe municipale vous propose, nous assurerons encore cette année un bel été. En septembre n'oubliez pas de participer au forum des associations afin d'organiser vos activités de l'année.

Je vous souhaite à toutes et tous un merveilleux été a Banyuls, rempli de joies, d'amitié et d'amour.



Très amicalement.
Jean-Michel SOLÉ

GRAND ANGLE

UN ÉTÉ À BANYULS-SUR-MER

Vous vivez à Banyuls-sur-Mer ? Et si vous en profitez comme si vous étiez en vacances ? Cet été, c'est le moment de découvrir ou redécouvrir tous les trésors que Banyuls nous offre : activités nautiques, culture, patrimoine, biodiversité, vignoble, farniente, commerces, etc. De quoi passer de beaux moments en famille ou entre amis !



La mer et ses trésors

Faites le plein d'iode en gardant les pieds sur terre, flottez sur ou sous l'eau, découvrez la faune et la flore locale marine... Ici les expériences ne manquent pas, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

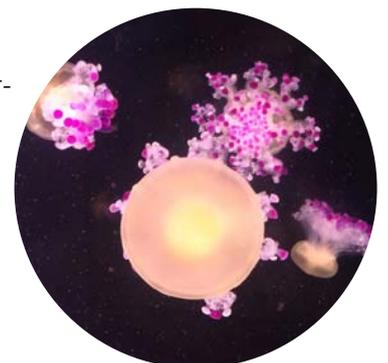
Le Sentier Sous-Marin dans la Réserve Naturelle Marine Cerbère-Banyuls

Enfilez masque, tuba et palmes (ou pas !) et plongez dans les eaux cristallines pour explorer un monde fascinant où la vie marine prospère. Ce sentier unique offre l'opportunité de vous immerger dans la beauté naturelle de cet écosystème préservé, avec des panneaux informatifs vous guidant à travers une diversité étonnante de créatures marines et de formations rocheuses. Que vous soyez plongeur expérimenté ou amateur de snorkeling, cette aventure envoûtante promet une expérience sensorielle captivante au cœur de la nature méditerranéenne. Après cette exploration sous-marine, pourquoi pas prendre le temps de vous détendre sur la

plage de Peyrefite. Le sentier sous-marin est accessible gratuitement, voilà une escapade parfaite pour les amateurs de nature et les familles en quête d'aventure.

Le Biodiversarium

Il est constitué de deux sites complémentaires, l'Aquarium et le Jardin Méditerranéen du mas de la Serra, associés pour présenter la biodiversité terrestre et marine des Pyrénées-Orientales. À la fois centre de culture scientifique, écomusée et aquarium pédagogique, le Biodiversarium constitue, en tant que service de médiation scientifique de l'Observatoire Océanologique de Banyuls (Laboratoire Arago), un lieu d'échanges entre le public et le monde de la recherche.



GRAND ANGLE



Surveillance des plages

Du 22 juin au 8 septembre 2024 :

plage des Elmes et plage centrale.

Du 29 juin au 1er septembre 2024 : plage du Sana.

Pavillon Bleu

Les équipes de la ville de Banyuls ont à nouveau obtenu le label Pavillon Bleu 2024 pour la plage centrale et le port de plaisance. Nous faisons ainsi partie des 186 communes engagées en France dans une démarche de tourisme durable !

Le label Pavillon Bleu France récompense nos engagements en faveur du développement durable, tels qu'une plage sans déchets, nos actions de sensibilisation auprès du public, la collecte manuelle des déchets sur la plage, la mise en place de poubelles compactrices, la sensibilisation sur la préservation de la ressource en eau ou encore nos actions "Stop aux mégots par terre".

Nous comptons sur vous pour nous aider à préserver ces lieux naturels si magiques !

Chemins à emprunter

Banyuls est le terrain de jeu idéal pour tous les amoureux de grands espaces. Plutôt randonnée ou VTT, peu importe, les sentiers dans l'arrière-pays ou le long du littoral nous surprennent toujours avec leurs panoramas qu'on aime tant et ces Pyrénées qui se jettent dans la Méditerranée.

C'est ici, chez nous, que prend tout son sens le nom de Côte Vermeille !

Randonnées familiales

Tous les jeudis pendant les vacances scolaires, le club Banyuls Rando propose des randonnées commentées faciles, accessibles à toute la famille, avec peu de dénivelé et un circuit différent chaque semaine. Les animateurs du club se font un plaisir de partager les anecdotes de notre terroir, de notre territoire et de ses habitants.



Un terroir et des vins d'exception

S'il existe un vignoble en France qui marie tous les extrêmes et les contrastes, c'est certainement celui du Cru Banyuls et Collioure. Le saviez-vous ? Le vignoble de la Côte Vermeille compte près de 6000km de murettes en schiste !

Vivez une expérience immersive en savourant des vins d'exception directement auprès des vignerons, dans leurs caves et domaines. Certains proposent des activités œnotouristiques que nous vous invitons à découvrir. Le vignoble n'aura plus de secret pour vous !



GRAND ANGLE



GRAND ANGLE

Un musée à ciel ouvert

Il était une fois Banyuls : la mer Méditerranée, le soleil, le vent, les vignes, la pêche, les oliviers. C'est ici que vous vivez, au coeur d'un patrimoine naturel riche en couleurs et diversité. Un véritable havre de paix et terrain d'inspiration pour les artistes. La culture est partout !

Quand Maillol s'invite tout autour de nous

Maillol est notre fierté culturelle ! Avez-vous déjà visité le musée qui lui est dédié sur la route des mas dans la vallée si paisible de la Roume ? Arpentez le sentier "Dans les pas d'Aristide" qui vous fera redécouvrir les ruelles du Cap d'Osna (et la rue Richelieu fraîchement refaite à neuf !), admirez ses statues sur le front de mer, passez voir les artistes amateurs de la Maison de la sculpture.

Les ateliers d'art au port

Les artistes banyulencs ouvrent les portes de leurs ateliers de création au port toute l'année. Partez à leur rencontre, les talents sont là, tout près de vous !

Les visites guidées de Patricia

Découvrez Banyuls sous un nouvel angle grâce aux visites guidées passionnantes de Patricia, guide de pays de l'Office de Tourisme, passionnée par l'histoire et les trésors cachés de sa ville natale. Que vous soyez avide de découvrir les secrets bien gardés de notre commune ou curieux de redécouvrir votre village sous un jour nouveau, ces visites sont conçues pour émerveiller et inspirer. Plongez dans l'histoire riche et fascinante de Banyuls. Chaque visite est une véritable aventure, vous permettant de découvrir les joyaux d'ici tout en bénéficiant des connaissances approfondies de Patricia.

Banyuls à son rythme

De nos jours, le véritable luxe, c'est de prendre son temps ! Déconnecter, ralentir, vivre sans horaires ni contraintes, cultiver le far niente pour profiter au maximum. Banyuls constitue un lieu privilégié pour tout ça.

Paddle, transat en bord de mer, plongée, snorkeling, cocktails, tapas, balade, randonnée, VTT, bronzage, natation, cuisine catalane et méditerranéenne, flânerie dans les commerces, dégustation de bons vins, etc. Vivre ici, c'est aussi pouvoir profiter d'un cadre de vie exceptionnel qui nous permet de lever le pied dès notre journée terminée. Notre village est la combinaison parfaite entre authenticité et modernité, tout en étant dans un environnement naturel exceptionnel et préservé. Profitez-en !

Bel été à tous !



VILLE AMIE DES AÎNÉS

GÉNÉRATIONS, DYNAMIQUES !

Banyuls s'engage résolument dans une démarche inclusive et bienveillante envers ses aînés. Suite à l'obtention du label "Ville amie des aînés", un séminaire se tiendra le 27 septembre, offrant une opportunité unique aux seniors de la commune de s'exprimer et de contribuer activement à la construction de leur ville de demain.

Qu'est-ce que le label "Ville amie des aînés" ?

Ce label, attribué par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), est une reconnaissance significative visant à encourager les villes qui mettent en œuvre des politiques et des services adaptés pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens âgés. Il s'agit de créer un environnement urbain inclusif, accessible et durable, où chacun peut vieillir en toute dignité et sécurité.

Pourquoi Banyuls-sur-Mer ?

Avec ses paysages idylliques, son atmosphère paisible, et son environnement préservé, Banyuls est déjà un lieu privilégié pour les retraités. Cependant, la municipalité souhaite aller plus loin en renforçant l'inclusion et la participation active des aînés dans la vie locale. La démarche "Ville amie des aînés" permettra de développer des initiatives concrètes pour améliorer leur qualité de vie, telles que des aménagements urbains adaptés, des activités sociales et culturelles enrichissantes, et des services de santé et de soutien optimisés.

Participez aux ateliers participatifs du 27 septembre !

Le séminaire qui se tiendra le 27 septembre est une étape cruciale dans cette démarche. Il s'agit de l'occasion pour les aînés de la commune de partager leurs ex-

périences, leurs besoins et leurs aspirations. Leurs avis seront précieux pour orienter les actions futures de la municipalité.

Pourquoi venir ?

EXPRIMEZ-VOUS !

VOTRE OPINION COMPTE.

Ce séminaire est votre chance de faire entendre votre voix et d'influencer les décisions qui vous concernent directement. Rencontrez vos concitoyens, échangez avec d'autres résidents et créez des liens autour de préoccupations et d'objectifs communs. Contribuez à l'avenir de votre ville. Participez activement à la transformation de Banyuls en une ville encore plus accueillante et adaptée aux besoins des seniors.

La municipalité vous attend nombreux pour ce séminaire participatif et convivial. Ensemble, faisons de notre ville un modèle de bien vieillir et de solidarité intergénérationnelle qui nous rassemble.

Devenez acteur du changement et contribuez à une initiative porteuse de sens et de bien-être pour tous.

En route vers une ville amie des aînés !

Venez nombreux, apportez vos idées et votre enthousiasme. Ensemble, nous construirons un Banyuls où il fait bon vivre à tout âge.

INFOS PRATIQUES

Vendredi 27 septembre

Salle Novelty

De 13h30 à 16h

Ouvert à tous



VILLE AMIE DES AÎNÉS



Banyuls
sur mer
LA LUMINEUSE

Banyuls-sur-Mer

Ville amie des aînés

GÉNÉRATIONS, *Dynamiques !*

HABITAT - LOISIRS - SÉCURITÉ - SANTÉ
MOBILITÉ - LIEN SOCIAL - BIEN-ÊTRE

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024
ATELIERS PARTICIPATIFS
de 13h30 à 16h Salle NOVELTY

Votre avis compte !

En partenariat
avec



Retrouvez toutes les informations
www.banyuls-sur-mer.com

- FLASH -
PROGRAMME





UCAB : Nouveau bureau, nouvel élan

Portée précédemment par des bureaux dynamiques, l'Union des Commerçants et Artisans de Banyuls-sur-Mer s'est élargie, au fil des années, aux autres acteurs économiques locaux tels que les services, les artistes et les viticulteurs. Le nouveau Bureau, élu le 22 mars dernier, est composé de manière suivante. Président : Léo Bouscarra, boutique Jouvences Décoration. Vice-Présidente : Céline Peronne, domaine viticole Clos Saint Sébastien. Secrétaire : Anne Deschamps, manège Le Tourbillon de Banyuls. Vice-Secrétaire : Cosette Coineau-Gimenez, institut de beauté Ondine. Trésorière : Sophie Morin, restaurant Le Banyulenc. Vice-Trésorier : Jonathan Herbert, artisan électricien. Il est entouré de ses membres adhérents dont certains volontaires pour devenir « membres actifs » au sein de groupes de travail afin de faire avancer la dynamique de l'association.

Objet de l'association

Nouvellement élu, le Bureau saisit l'occasion de réaffirmer son objectif. L'UCAB est une association qui permet de réunir et renforcer les liens entre les entreprises locales, de les mettre en valeur, de défendre des intérêts communs à tous les membres et de développer des partenariats publics/privés afin de mettre en place des initiatives visant à les promouvoir. L'enjeu est de valoriser la présence des commerces de proximité pour le village et les villages limitrophes et répondre, par leur présence, aux besoins des habitants locaux, des résidences secondaires et des vacanciers tout au long de l'année. Les adhésions, qui sont en cours depuis le 22 avril et restent ouvertes, rassemblent d'ores et déjà 56 adhérents, essentiellement habitués à l'association. L'ensemble du Bureau reste à la disposition de tous ceux qui voudraient rejoindre le réseau afin de lui donner l'envergure à laquelle il pourrait prétendre.

Contact : ucabanyuls@gmail.com ou directement auprès des membres du bureau.

Axes de travail

Avec l'ambition de mener des actions collectives, des groupes de travail se sont mis en place sur la base du volontariat et portant sur les thèmes suivants : Communication, Festivité/Animation, Environnement/Gestion des déchets, Urbanisme. D'autres axes de

travail pourraient voir le jour au sujet de la formation. Quelques initiatives ont déjà été mises en place...

Le projet « Recycl'art »



A l'occasion de « Banyuls passe au vert », l'UCAB a organisé une collecte de bouteilles et bouchons plastiques chez les commerçants afin que les enfants engagent des travaux avec leurs animateurs du service périscolaire et les transforment en créations originales pour décorer leur cour d'école élémentaire. Pour valoriser ces nouveaux partenariats et féliciter leur créativité, l'UCAB leur réserve une surprise qui sera révélée lors de la kermesse le 28 juin.

La "Fête de fin d'été" du 21 septembre se prépare

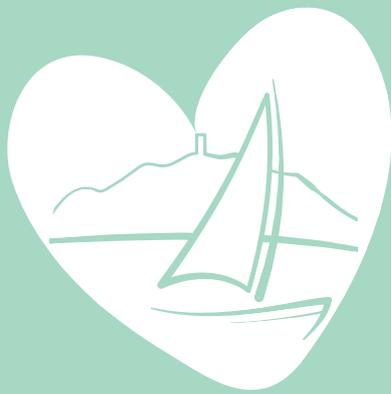
Toujours soucieuse d'animer le commerce de proximité, l'UCAB réitère son événement annuel mettant en avant soldes, braderies, animations diverses et musicales dans les rues. Le programme se dessine, des partenariats se nouent, notamment avec des associations locales, pour célébrer cette journée de manière festive.

« **Fédébon** » : des chèques cadeaux pour offrir le choix de consommer localement dans divers commerces adhérents à l'UCAB affiliés à ce dispositif. Afin de soutenir le réflexe de consommer en local, l'association veut contribuer au développement de l'utilisation des « Fédébon » avec la CCI des Pyrénées-Orientales. Ces bons cadeaux sont déjà disponibles sur commande auprès de l'UCAB. Contact : ucabanyuls@gmail.com.



Suivez l'UCAB et ses adhérents via sa page Facebook & Instagram.

Rédaction UCAB



Le cahier du Développement Durable

AGIR ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Végétaliser Banyuls

Ces dernières années, les effets du réchauffement climatique ont accru la prise de conscience de l'importance des arbres et des espaces verts dans l'espace urbain.

Les espaces végétalisés en ville sont non seulement reconnus pour leur valeur esthétique mais sont désormais considérés comme des infrastructures naturelles indispensables pour la santé humaine : pouvoir dépolluant, rafraîchissant et bénéfique pour le mieux-être physique et mental des résidents). L'Organisation mondiale de la santé -OMS- préconise d'offrir au moins 10m² d'espaces verts par habitant dans les villes (à moins de 300 m du logement).

A Banyuls, plusieurs quartiers comptent un nombre important de jardins et/ou de plantes grimpantes sur les façades.

Le projet de renaturation du fleuve Baillaury a également permis d'apporter à de nombreux banyulencs un espace naturel en cœur de ville, que la faune et la flore réinvestissent chaque jour un peu plus.

Depuis quelques mois, la ville de Banyuls travaille également avec l'association Arbres et Paysages 66 autour de nouvelles solutions envisageables pour

- améliorer le « confort d'été » en réduisant les îlots de chaleur ;
- favoriser la sauvegarde de la ressource en eau.

Une phase d'études de faisabilité technique est en cours, à la suite de laquelle une consultation citoyenne permettra de cerner les sujets sur lesquels les banyulencs souhaitent s'investir, main dans la main avec la collectivité.

Ces questions vous intéressent ? Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur

communication@banyuls-sur-mer.com

afin d'être informé.e des prochaines étapes du projet.

Dans tous les cas, nous communiquerons les avancées dans les prochains numéros de ce bulletin municipal.

Coupon-Réponse Végétaliser Banyuls

(A apporter à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture ou dans la boîte à lettres).

Seriez-vous intéressé par (entourer le.s numéro.s) :

1. La végétalisation de votre habitation, ou de votre rue ?
2. Par la récupération et la consommation de l'eau douce ?

Pour être contacté dans le cadre d'une action à venir, merci de laisser vos coordonnées sur le tableau ci-dessous :

Prénom.....

NOM.....

téléphone.....

@mail.....

adresse.....

Merci de votre participation !

N'hésitez pas à en parler à vos voisins ou amis !



Banyuls *passé au vert*

Les premiers chiffres de la collecte scientifique de déchets abandonnés par terre.

Le week-end Banyuls passe au vert, le rendez-vous annuel autour de la protection de l'environnement, constitue également baromètre de l'état de la pollution dans les différents quartiers de la ville.

Depuis 3 ans, à cette occasion, la ville organise avec Plastic-At-Sea une grande collecte de déchets abandonnés par terre. Les données collectées sont ensuite traitées scientifiquement afin de les transformer en outils d'aide à la décision concernant les actions à mener.

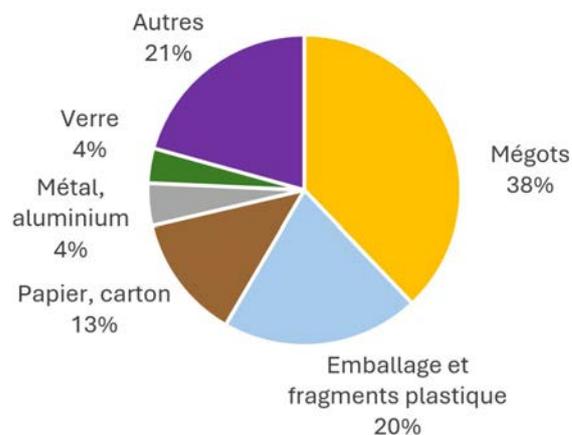
Actuellement, les données récoltées sont train d'être analysées par les équipes scientifiques qui livreront prochainement les résultats par quartiers qui pourront être comparées avec les éditions précédentes.

D'ores et déjà, voici les premiers chiffres de l'édition 2024 :

- 126 bénévoles mobilisés
- 241kg (1,7kg par personne) de déchets collectés en 2h (hors déchets sous-marins collectés dans le port de plaisance)

Les mégots représentent près de 40% des déchets jetés par terre sur l'ensemble de la ville.

Les plastiques (dont les mégots) près de 60%.



Prix Alcome

de la meilleure action de prévention dans l'événementiel

La ville de Banyuls a reçu le 20 juin le Prix de la meilleure action de prévention dans l'événementiel pour son plan d'action déployé lors de Vendanges en Fête 2023.

Pour rappel, le plus grand événement festif de la ville rassemble près de 10 000 personnes qui génèrent malheureusement un nombre important de mégots par terre.

Sachant qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau (l'équivalent de la consommation humaine d'eau potable pendant près d'un an), la collectivité s'est engagé depuis plusieurs mois dans un plan « Zéro mégot par terre ».

Lors de Vendanges en Fête 2023, en partenariat avec les commerçants, les vigneron et l'Office de Tourisme, la ville a déployé :

- la distribution de 8 000 cendriers individuels réutilisables avec flyers de sensibilisation
- la réalisation de 50 pochoirs « La mer commence ici » devant les avaloirs d'eaux pluviales du centre-ville
- un ramassage collectif au lendemain de la Fête avec Plastic At Sea, qui a mobilisé 30 bénévoles et la venue de l'équipe de tournage de l'émission « Le Monde de Jamie ».

Un grand merci aux agents municipaux et aux partenaires qui ont participé à cette action de prévention ainsi qu'à tous les festivaliers qui ont jeté leur mégot là où il faut !

Chacun a le pouvoir d'agir pour stopper les dégâts.

LE petit geste essentiel, c'est de jeter ses mégots au bon endroit. Cet été, la ville de Banyuls va déployer différents outils pour réduire les mégots mal jetés en dehors du domicile.

- Renforcement de la signalétique sur les cendriers urbains existants
- Distribution gratuite de cendriers de poche réutilisables et à usage unique
- Cendriers à sondage sur les lieux à forte fréquentation
- Nouveaux équipements aux sorties de plage et front de mer
- Points d'apports volontaires sur les points de tri du verre
- Pochoirs éphémères devant les avaloirs des eaux pluviales

Les mégots collectés seront acheminés vers une filière de recyclage 100% française : dépollution et recyclage des fibres des filtres, valorisation énergétique du tabac et diffus.

Les prochaines opérations de science participative Chercheurs de Plastique permettront de suivre l'efficacité de ces différents outils et d'optimiser le dispositif.



Zoom sur les écoles

une année
bien remplie

Petite rétrospective des actions des écoles maternelle et primaire sur ces derniers mois. Il s'en passe des choses avec nos bambins !

Lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine

Les agents de restauration de la cantine ont participé à une après-midi de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire animée par le Chargé de prévention et réduction des déchets de la Communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibérés.

Clap de fin pour l'Aire Marine Educative

L'Aire Marine Educative est un projet pédagogique et écocitoyen mené par les enfants de l'école de Banyuls, qui les invitent à découvrir les enjeux environnementaux d'une petite zone naturelle (la plage des Elmes) et à réaliser des actions de protection du milieu qu'ils choisissent collectivement. Ce projet est soutenu par le Parc naturel marin du golfe du Lion, qui porte les Aires Marines Educatives sur l'ensemble de son littoral de Cerbère à Leucate.

Pour clôturer le projet d'Aire Marine Educative sur lequel ils ont travaillé toute l'année, les élèves de CM1/CM2 de V. Genestier et de l'accueil de loisirs ont réalisé deux actions :

- une randonnée palmée encadrée par les animatrices de Nostra Mar leur a permis d'explorer les fonds marins et de découvrir la faune et la flore qui peuplent le rivage ;
- dernière session du Conseil de la mer lors duquel les élèves ont pu faire le bilan des actions et des observations réalisées tout au long de l'année, en vue de dessiner les contours du projet de l'année prochaine.



Ecole Élémentaire Labellisée Eco-Ecole

Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont mené des projets autour de la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. Pour toutes ces actions, l'école a reçu le label Eco-Ecole niveau Argent de l'association Teragir (la même qui délivre le Pavillon Bleu aux plages).

Pour les féliciter de cet engagement, Monsieur le Maire a remis aux élèves la médaille de la ville 2024.

1% du montant de l'achat de ces médailles est reversé à l'association Le Maillon Solidaire qui collecte les surplus alimentaires pour les redistribuer le jour-même aux associations ou partenaires de redistribution.



Ecole Maternelle

Cette année les élèves ont réalisé avec leurs enseignantes un projet de sensibilisation autour des emballages des compotes. Pour encourager cet engagement, les élèves ont également reçu une médaille de la ville 2024.



Bientôt sur la plage centrale

A l'initiative du Conseil Municipal des Enfants sera installé sur la plage centrale un bac à jeux de plage. Le projet est d'y déposer des jeux de plage en bon état dont on ne se sert plus afin que d'autres enfants de Banyuls ou de passage puisse les utiliser puis les ramener. Bravo aux enfants pour ce bel exemple de projet solidaire et de réemploi !

Protection de la ressource en eau

Toujours à la demande du Conseil Municipal des enfants, une cuve de récupération des eaux de la cantine (fonds de verres et de carafes) a été installée par les agents municipaux dans la cour afin de les réutiliser pour l'arrosage des arbres de la cour et les jardinières en préparation (en savoir plus page 10).



DU CÔTÉ DU PORT

Nous souhaitons adresser nos félicitations à Jérôme Reig, responsable du port de plaisance, pour l'obtention de son diplôme universitaire "gestionnaire de port de plaisance" remis par l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie.

L'exercice de déploiement du barrage anti-pollution réalisé le 15 mai dernier s'est réalisé sans problème en l'espace de 30 minutes par les équipes du port.



Remise officielle certification Port propre et Port propre actif en biodiversité vendredi 26 avril en présence de Mme SORLI (AFNOR). Un immense bravo aux équipes technique et administrative du port pour ces distinctions : nous sommes le seul port d'Occitanie à avoir cette double certification !

Pour toujours plus de biodiversité préservée, les agents du port ont créé et installé des nids d'hirondelles.

10E ÉDITION CROSS DE L'ÉCOLE

Tenue de sport et baskets aux pieds, lundi 6 mai, les 134 élèves de l'école élémentaire se sont réunis sur la pelouse verte du stade Pierre Gastou pour le traditionnel cross du printemps.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'engouement que chaque classe a pris le départ sous les encouragements des autres participants et des parents.

Les élèves ont pu en découdre sur un circuit allant de 1000 mètres à 1800 mètres selon le niveau. A chacun son objectif : gagner, participer ou simplement finir.

La matinée s'est terminée par la course des parents accompagnés de leurs enfants.

Outre la remise des médailles pour les vainqueurs, chaque participant a reçu

un diplôme ainsi qu'une pièce de 2€ de collection des Jeux Olympiques de 2024, accompagnée de son livret.

Joël, participant de CM2, devient le 3ème élève à réaliser le Grand Chelem en remportant toutes les courses depuis le CP ! Félicitations à lui !

Monsieur le Maire, Jean-Michel Solé et l'adjointe aux affaires scolaires, Marie-José Grasa ont félicité tous les enfants et salué l'investissement de Bernard Lesage, éducateur sportif et de l'équipe enseignante dans ce bel événement fédérateur.

Madame Le Guen, directrice de l'école et l'équipe enseignante remercient la municipalité et les services techniques pour la mise à disposition et la préparation du terrain. A l'année prochaine !



Avis de RECENSEMENT

- ➔ VOUS AVEZ AU MOINS 65 ANS ?
- ➔ OU VOUS AVEZ AU MOINS 60 ANS ET ÊTES RECONNU INAPTE AU TRAVAIL ?
- ➔ OU VOUS ÊTES RECONNU ADULTE HANDICAPÉ ?

INSCRIVEZ-VOUS sur notre fichier informatisé des personnes vulnérables.

Nous veillerons à votre bien être lors d'un déclenchement d'alerte liée à un épisode climatique.

Un bulletin d'adhésion est à votre disposition au C.C.A.S.

Place Dina Vierny, 66650 Banyuls-sur-Mer





RÈGLEMENTATION SUR L'INSTALLATION DE CLIMATISEURS ET POMPES À CHALEUR

Le retour des fortes chaleurs vous incite à faire poser un climatiseur ? Vous avez divisé votre immeuble en plusieurs logements ? Faut-il une autorisation pour installer une climatisation chez soi ? Où faut-il placer l'unité extérieure de la « clim » ?
(valable pour les pompes à chaleur (PAC) et tout édifices techniques similaires)

Une climatisation ou PAC ne s'installe pas sans autorisation. En maison individuelle ou en copropriété, les règles ne sont pas les mêmes. La loi conditionne l'installation de la climatisation, ou PAC, à l'obtention d'autorisations particulières. Les raisons sont principalement environnementales et esthétiques. Mais elles servent aussi à préserver les rapports de bon voisinage.

Faut-il une autorisation pour installer une climatisation ou PAC chez soi ?

Le Code de l'urbanisme est assez clair concernant les travaux qui ont pour conséquence la **modification de l'aspect extérieur** d'un bâtiment existant. C'est-à-dire la façade.

« Doivent être précédés d'une déclaration préalable [...] Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux de ravalement »

Article R421-17 du Code de l'urbanisme

Autrement dit, tout équipement installé à l'extérieur d'un bâtiment et ayant pour effet de modifier son aspect doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux (DP).

L'installation d'un « bloc clim », ou PAC, extérieur modifie nécessairement la façade d'une maison ou d'un appartement. Par conséquent, la DP en mairie est obligatoire avant toute installation.

Consultez le service Urbanisme de votre mairie pour connaître le règlement applicable, NE VOUS METTEZ PAS EN INFRACTION !

Quel type de climatiseur est concerné par la réglementation ?

La climatisation fonctionne avec un climatiseur qui produit de l'air froid, en rejetant de l'air chaud, grâce à

un fluide frigorigène.

Il existe 2 types de climatiseurs :

- **Le climatiseur monobloc ou mobile : il est constitué d'une seule unité mobile placée à l'intérieur du logement.**

- Le climatiseur split : il est constitué au minimum de 2 unités, un bloc fixé à l'intérieur du logement qui diffuse l'air frais et un bloc fixé à l'extérieur qui rejette l'air chaud.

La réglementation pour installer une climatisation ne concerne que le climatiseur split. Mobile, le climatiseur monobloc n'est soumis à aucune autorisation spécifique.

Faut-il une autorisation pour installer une climatisation, ou PAC, en copropriété ?

En plus du dépôt obligatoire d'une DP en mairie, l'installation d'une climatisation split en copropriété nécessite d'obtenir une autorisation supplémentaire : **l'accord de tous les copropriétaires de l'immeuble. Quelle distance faut-il entre la climatisation, ou PAC, et le voisin ?**

Une climatisation produit du bruit. Un bruit peut se transformer en une réelle nuisance sonore.

Pour éviter que l'installation de votre climatisation entraîne un conflit avec vos voisins, mieux vaut placer votre bloc extérieur à bonne distance des plus proches habitations.

Il n'y a **pas de réglementation légale de distance** concernant l'implantation d'une climatisation par rapport au terrain voisin.

Mais pour prendre le plus de précaution possible, vous pouvez vous fier aux prescriptions du Code de l'urbanisme en matière de construction nouvelle pour laquelle une **distance minimale de 3 mètres de la limite du terrain voisin** doit être respectée (*article R111-17*).

Sur quelles parties de la façade installer les unités de climatisation ou PAC ?

Il est fortement conseillé, voire imposé, d'installer les dispositifs sur les balcons (masqués partiellement par la ferronnerie du garde-corps), terrasses, loggias existants, dissimulés derrière des éléments bâtis.

Lorsque la propriété dispose d'espace privatif au droit de la façade concernée, il est conseillé de poser le dispositif en pied de façade.

Il est également possible d'installer le dispositif en toiture, sous réserve d'une intégration recherchée.

Enfin, lorsque le dispositif ne peut être posé que directement en façade, il devra faire l'objet d'une réflexion équilibrée entre sa position et son traitement afin de limiter l'impact visuel qui pourrait dégrader l'aspect extérieur du bâtiment.

Comment assurer son intégration ?

- Consultez le règlement en vigueur auprès de votre mairie ;
- Faites confiance à l'installateur qui va vous conseiller sur l'optimisation de la localisation du dispositif ;
- Profitez d'une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France, qui se rendra disponible directement en Mairie vous favoriser l'intégration esthétique et architecturale du dispositif (Se renseigner en Mairie) ;
- Optez pour des dispositifs novateurs, comme la climatisation intérieure, afin d'assurer la préservation et la valorisation de votre patrimoine ;
- Pensez à habiller et maquiller le dispositif avec un coffret spécifique (entre 200 et 500€), en bois ou métal (peint ou thermolaqué), avec ou sans décoration, qui favorisera grandement l'intégration du dispositif, atténuant le bruit, et servant accessoirement de mobilier extérieur ;

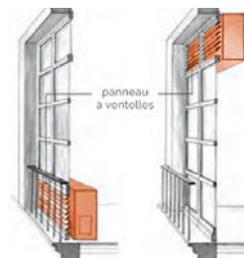
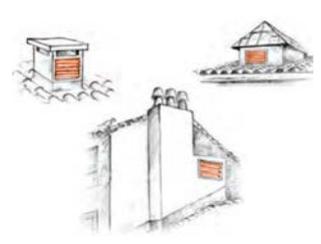
ATTENTION : de telles dispositifs constituent régulièrement une saillie sur le domaine public, et à ce titre, selon les circonstances, la Commune, gestionnaire du DP, peut refuser la demande.

PERMANENCE ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Mardi 23 juillet à 9h30 à 12h en Mairie sur RDV à prendre au préalable auprès du service Urbanisme.



PROBLÈME



SOLUTIONS



SOLUTIONS



RETOUR EN IMAGES



1793 : la légende du Col de Banyuls



RETOUR EN IMAGES



Remise des chèques pour Octobre Rose et Movember



Banyuls passe au vert



1793 : la légende du Col de Banyuls



Lâcher de tortue et exposition en plein air avec ADN Nature



LE COIN DES ASSOCIATIONS

CASA DANSE : LA MONTÉE EN PUISSANCE

Fondée à Banyuls-sur-Mer en décembre 2022, l'association Casa Danse n'a cessé de conquérir de nouveaux danseurs, qui peuvent s'adonner à la line dance ou à des danses en couple telles le tango, le rock, le cha-cha-cha, la valse, le quickstep et autres salsa ou bachata.

Ceci grâce à la très dynamique et toujours souriante Nathalie, professeure certifiée, désormais établie dans la commune.

La demande est telle que l'association a même pu proposer des cours aux Port-Vendrais puis aux Cerbériens.

Contact : casadanse66650@gmail.com



LE PETIT FESTIVAL DE LA COTE VERMEILLE #4 : LE FEU !

du 23 au 27 août 2024

A Banyuls-sur-Mer, salle Bartissol, les lundi 26 et mardi 27 août 2024.

Au programme : Olivier Blond, clown – chamane, Fanny Charasse, sociologue postdoctorante à l'Université de Bruxelles, Aude Harle et Sophie Avarguez de l'Université de Perpignan autour de la question du désir, Mathilde Larrère, Dominique Rousseau et le dessinateur Babouse pour nous parler des Révoltes, l'astrophysicienne Nicole Vilmer et la dermatologue Valérie Pallure pour le Soleil mais aussi des ateliers, spectacles, lectures et performances...

Avec les banyulenc Clara Claus et Pedro Soler, l'inoubliable mise en scène par Jacques Osinski de Fin de Partie de S. Beckett avec Denis Lavant et Frédéric Leidgens, la Cie Troupuscule, Mathieu Marie et Valentien Catzéfli, un spectacle choral dédié à Jeanne d'Arc mis en espace par Razerka Ben Sadia-Lavant et Cham Lavant, et un final qui on l'espère, enflammera le front de mer avec la Cie Carabosse !

Toutes les infos sur lepetitfestivaldelacotevermeille.fr

Rens/Resa : contact@lepetitfestivaldelacotevermeille.fr



DES NOUVELLES DE L'AVIRON BANYULENC

Après avoir participé à l'accueil de la flamme olympique à Collioure, les rameurs de l'Aviron Banyulenc ont attaqué les régates du championnat départemental qui ont débuté à Port Vendres et Collioure et vont se poursuivre à

Argeles et Barcares pour s'achever le 12 octobre à Banyuls lors de Vendanges en Fêtes. Venez nombreux soutenir nos équipes !

JUMELAGE: VOYAGE À SETTLE MAI 2024



1992-2024: 32 ans de relations amicales avec notre village jumelé de Settle. Après leur venue en 2022 pour la fête des vendanges, nous avons été accueillis chaleureusement par les habitants de ce petit village de 2500

habitants.

Au programme: hébergement chez l'habitant, concert de musique folk, musée David Hockney à Saltaire, ville de Skipton, château de Sizergh, dégustation de fromages, repas chez l'habitant, initiation à un jeu de boules, et évidemment découverte de la région, de la nature luxuriante en cette saison (avec quelques pluies en accompagnement...) sous les regards placides de troupeaux du moutons. Nous avons été reçus à la mairie avec échange de cadeaux mutuels entre les deux municipalités. Bref, beaucoup de convivialité et des liens à renforcer entre nos deux villages.

Notre village compte une forte communauté d'anglophones. Nous les appelons à prendre contact avec nous pour qu'ils participent aux activités du Comité de Jumelage. Nous recherchons entre autres un intervenant en anglais qui pourrait nous consacrer 1 heure par semaine (hors vacances scolaires) pour des cours de perfectionnement ou de découverte de la langue anglaise.

Pour tous, nous serons présents au forum des associations le samedi 7 septembre. À bientôt et bonnes vacances.

Contact 06 15 33 62 06 | jumelagebanyuls@gmail.com



UNE FRATRIE SUR LE PODIUM

Félicitations aux frères MOEDANO pour leurs résultats (formés au judo club Banyuls) : Nils 3e finale région Occitanie, Axel Champion Occitanie sénior qualifié pour le championnat de France 1e division et Joan 3e championnat Occitanie qualifié pour le championnat de France Cadet.

Bravo à tous les trois !

LE COIN DES ASSOCIATIONS

BANYULS DANSE ET SON FLORILÈGE DE PRIX

Une belle saison pour notre section Concours qui se termine avec le plus beau des cadeaux pour Thais Delmas Eleve de Banyuldanse depuis toute petite, Elle vient d'être sélectionnée au concours Européen de la Confédération National de Danse qui aura lieu à Rome en novembre prochain en obtenant un 1er prix à l'unanimité.

La nouvelle saison des Concours a démarré le week-end du 10/11 février où nous sommes allés à L'Horme à côté de St Etienne pour le concours de danse Transmission que l'on avait fait il y a deux ans.

Les filles ont eu de très bons résultats.

En catégorie Jazz moyen (14/15ans)

Lénaïg Rivoal médaille de bronze Mention bien

Thais Delmas, médaille d'or à l'unanimité

En Jazz Étude (16/17ans)

Anna Fabre médaille d'or à l'unanimité

Le groupe en Catégorie Moyen (13/17ans), composé de Thaïs Delmas, Lénaïg Rivoal, Anna Fabre, Lou Falgas, Lou Valenzuela, Maïlys Donate, Ela Barreda, Nina Rousseil et Amalia Canier a obtenu une médaille d'or.

Début avril, comme chaque saison, on a participé au Concours régional de CND à Carcassonne.

C'est lors de ce concours régional que Thaïs a été sélectionnée au National qui a eu lieu à Lyon pendant le week end de l'ascension, Laurine Lafage élève de notre professeur dansant sur Cabestany et parrainé par Banyulsdanse a elle aussi été sélectionnée pour Lyon.

Toutes leurs camarades lors du Régional ont aussi obtenu de jolis résultats.

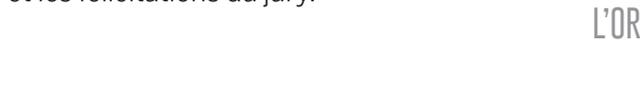
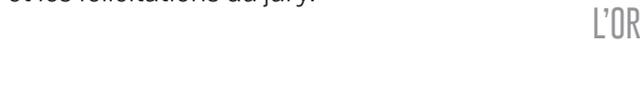
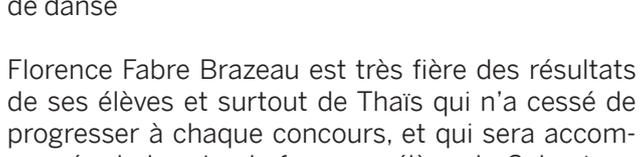
3ème prix pour les 2 plus jeunes Lilya Basco et Sara Garcia en Cat prépa1 ainsi que pour Lénaïg Rivoal en cat 3 amateur

2ème prix pour Anna Fabre, Cat 4 avancé

Lou Valenzuela a obtenu le 1er prix régional en cat 2 amateur ainsi que leur groupe avec Lou Falgas, Maïlys Donate, Lénaïg Rivoal, Ela Barreda, Nina Rousseil et Thaïs Delmas

Début Mai, le même groupe avait aussi participé au Concours variation Dance, à Saint-Jean-de-Védas, le groupe était encore en Or (3ème meilleure groupe de la Catégorie) ainsi que Thaïs qui nous promettait de belles choses pour le national, puisqu'elle obtenait un 1er prix à l'unanimité avec un coup coeur d'un juge, Ray Morvan qui lui a même offert un stage de danse

Florence Fabre Brazeau est très fière des résultats de ses élèves et surtout de Thaïs qui n'a cessé de progresser à chaque concours, et qui sera accompagnée de Laurine Lafage son élève de Cabestany qui a été aussi qualifié en Jazz Cat1 avancé pour Rome en obtenant un 1er prix avec un coup de coeur et les félicitations du jury.



LE MARCHÉ DES CRÉATEURS DES EHPAD

Une dizaine de créateurs et un stand avec des créations réalisées et vendues par les résidents des EHPAD Paul Reig et Vincent Azéma ont participé à ce premier marché de printemps des créateurs.

Les bénéfices serviront à financer un voyage à la montagne pour les résidents des 2 EHPAD.



OPPOSITION

FRONT DE MER TRANCHE 3 : MARCHAND DE REVE...

Le 13 novembre 2023, M. le Maire réunissait les Banyulencs pour leur présenter SON projet de **3é tranche du front de mer**. A la 24é minute de cette réunion (encore visible en vidéo) a été présenté ce que serait le futur jardin d'enfant. Finies les balançoires, toboggans et jeux sur ressort ! Les enfants bénéficieraient « d'une solution originale » promettait M. le Maire : une baleine quasiment grandeur nature qui mêlerait en son sein plusieurs activités. Et ce jeu devait être tellement beau que 10% du budget total de l'opération y serait consacré.

... RETRO-PEDALAGE...

Au conseil municipal du 11 avril 2024, nous demandions à M. le Maire si la nouvelle aire de jeux pour enfant prévue sur la 3é tranche du front de mer serait prête pour l'été. Sa réponse fut : « compte-tenu des délais, la commune n'a pas eu le temps de commander la baleine ». Résultat : les enfants bénéficieraient, finalement, d'une aire de jeux réduite à « un très grand bac à sable comprenant diverses possibilité de jeux ».

... ET TROMPERIE !

Or, qu'avons-nous appris à la lecture du Cahier des Clauses Administratives Particulières de la tranche 3 du Front de Mer (document officiel fixant les dispositions administratives et financières de cette opération) ? Que dès le 15 septembre 2023, **les jeux d'enfants n'étaient qu'une option !** Dès le début, M. le Maire savait donc que la baleine pourrait ne jamais voir le jour. Mais il a préféré cacher la vérité aux Banyulencs et, ainsi, leur mentir.

... AVEC UN COUT SUPERIEUR, AU FINAL, DE 1,2 M€...

Et tout ça, pour quel coût ? En 2022, la 3é tranche du front de mer était annoncée à 2,7 millions d'euros. Le 6 avril 2023, à 3,36 millions d'euros. Et maintenant, nous en sommes où ? A la lecture des contrats des entreprises intervenant au sein de ce chantier, l'addition s'alourdit encore : **atteignant quasiment les 3,9 MILIONS D'EUROS sans passerelle reliant la ville au port, ni baleine/jeu d'enfants.**

... ET MAINTENANT LE PONT DU PUIG !

Mais ce surcoût ne freine pas, pour autant, les ambitions de M. le Maire. Souhaitant sans aucun doute se parer de l'étoffe d'un grand constructeur, il vient, en effet, de faire paraître un appel d'offre pour la « reconstruction du Pont du Puig del Mas ». Mais quel sera le coût de cette nouvelle opération ? Aucune idée. Et comment allons-nous payer encore tout ça ? Toujours aucune idée. Mais que l'on se rassure : M. le Maire dit que les finances de la commune se portent bien. Et promis, il ne cache jamais la vérité !

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzananas-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



Et maintenant que devons-nous faire ?

Lors du Conseil Municipal du 4 juin dernier, tous les élus, unanimement, ont voté un vœu en direction du gouvernement pour lui demander de ne pas remettre en cause la capacité d'agir des collectivités et de garantir leur autonomie financière et fiscale, telle que le prévoit l'article 1 de la Constitution qui organise la décentralisation de la République.

Alors qu'elles sont en bute à des augmentations terribles, par exemple celles de l'énergie, le gouvernement demande aux collectivités de réduire leurs dépenses de fonctionnement de 0,5% en dessous du niveau de l'inflation ! Ce qui représenterait 15 milliards en moins sur 5 ans. Alors que l'état se désengage de plus en plus sur les collectivités, sans compenser ces transferts en totalité, c'est un nouvel étranglement qu'il leur impose de subir ! C'est le tour de vis de l'austérité, alors que les collectivités ne sont nullement responsables de la dette de l'Etat dont elles ne représentent que 9%, alors qu'elles réalisent 70% de l'investissement public !

Si le vote de cette motion est utile, il n'est nullement contraignant. Nous ne pouvons nous en satisfaire. Il s'agit maintenant de nous mettre en mouvement dans les quartiers avec les associations, les partis politiques, les hommes et femmes de bonne volonté pour créer une autre dynamique. Pour mettre en discussion ces mauvais coups et pour voir, ensemble, comment il pourrait y avoir un autre chemin et d'autres possibilités. Même si elles ne relèvent pas toutes du niveau communal. Elles permettraient d'élever le niveau politique et de le remettre sur de bons rails.

Il s'agit aussi que les maires, ensemble, haussent le ton, avec l'aide des médias pour mettre cette situation au centre des débats. Alors peut-être aurons nous l'occasion de faire prévaloir et gagner l'intérêt général municipal !

Marie-Françoise Sanchez
pour le Groupe
"Banyuls Avenir Citoyen"



ON SORT !

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Samedi 13 juillet
Banyuls by Night

Du 19 au 21 juillet
Fête du Puig del Mas

Dimanche 21 juillet et 11 août
Festi'Nins

Sam. 27 et dim. 28 juillet
Sous les galets la Jazz

Du 31 juillet au 4 août
Festival de la sardane

Du 22 au 25 août
Festa Major - Fête de Banyuls

Lun. 26 et mar. 27 août
Le Petit Festival de la Côte Vermeille

Samedi 7 septembre
Forum des associations

Du 6 au 8 septembre
Concerts Les petits duos

Samedi 21 septembre
Fête de fin d'été de l'UCAB

Dimanche 22 septembre
Vide-greniers

Du 9 au 13 octobre
Vendanges en fête



Retrouvez l'ensemble des manifestations dans l'agenda

WWW.BANYULS-SUR-MER.COM

Programme partiel, non exhaustif et sous réserve de modifications.

FESTA MAJOR 2024

Fête de Banyuls

Du 22 au 25 août 2024



Retrouvez toutes les informations
www.banyuls-sur-mer.com

— FLASH —
PROGRAMME

